

Commission d'Archéologie FFESSM d'Ile de France

La convocation à l'assemblée générale avait été annoncée pour 20H dans la grande salle de l'ASM - 15 rue de Lorraine à Mantes la Jolie, le vendredi 19 Juillet 2024.

À 20H10 le Président déclare l'AG ouverte,

- Après un rappel sur la structure de la commission, puis du cursus des formations fédérales à l'archéologie, il est présenté les actions qui se sont déroulées durant l'année 2023-2024 :
 - Formations PA2 – 11 candidats
 - Salon de la Plongée – présence sur les 4 jours
 - Journée Eaux Intérieures – 50 personnes environ
 - Formations PA1 – 18 candidats
 - Délivrance des brevets- 29
 - Relations avec les administrations de tutelle – *voir question du public*
 - Sorties à but culturel – 3 sorties
 - Animation de la station « archéologie sous-marine » pour la Nuit des Musées au Musée National de la Marine
 - Relations avec la CNAS
- La parole est ensuite donnée aux différents présidents des commissions Archéo des départements de la région qui présentent leurs réalisations sur 2023-24
 - 75 : Participation aux formations régionales et au salon de la plongée, analyses pétrographiques de roches en provenance de différentes épaves à la demande de clubs ultramarins.
 - 77 : Participation aux formations régionales et sensibilisations auprès de clubs locaux, renouvellement exceptionnel l'autorisation de la fouille de Philippe Bonin à Fontaine le Port,
 - 78 : Participation aux formations régionales, poursuite des relevés électroniques en Seine Aval et repérage de points d'intérêts
 - 92 : Participation aux formations régionales, relation avec les plongeurs archéo identifiés du département,
 - 93 : Participation aux formations régionales et sensibilisations auprès de clubs locaux
 - 94 : Participation aux formations régionales, aides et prêts aux Codeps limitrophes,
 - 95 : Participation aux formations pratiques des PA1 à Beaumont sur Oise.

Commission d'Archéologie FFESSM d'Ile de France

- Le Président fait savoir son souhait de ne pas renouveler sa candidature à ce poste, et informe des personnes qui se sont fait connaître à ce jour pour ce poste. A cette occasion, quelques précisions sur les prévisions budgétaires pour 2025 sont communiquées.
- La parole est ensuite laissée aux personnes présentes pour d'éventuelles questions. L'accès à des chantiers d'archéologie subaquatique est à nouveau posée. Il est répondu que l'administration bloque depuis 2021, date du transfert du DRASSM vers les SRA pour les Eaux Intérieures, toute délivrance d'autorisation de nouveaux chantiers en Ile de France. Il est également précisé les actions passées de la Commission et de la Commission Nationale comme ceux en cours pour tenter de résoudre ce problème majeur. La participation à un chantier d'archéologie subaquatique peut se faire auprès des régions limitrophes ayant un accès littoral, ou de clubs proches des lieux de vacances pratiquant cette activité. Par ailleurs les services de l'état mettent en ligne les différents chantiers planifiés pour l'année en cours, lien qui est repris par le site web de la commission régionale.

Ayant été répondu à l'ensemble des questions, l'assemblée générale est déclarée close à 21H25.